

Association française des établissements publics territoriaux de bassin

De l'action individuelle à la protection collective du risque d'inondation.

Quel rôle pour le citoyen et
pour les acteurs associatifs ?

Conférence du samedi 11 octobre de 9h à 13h

La participation de l'ensemble des acteurs à la définition et à la mise en oeuvre des politiques publiques est imposée par les lois et les règlements souvent issus de conventions internationales ou de directives européennes. C'est aussi une impérieuse nécessité pour le succès des politiques publiques. Celles-ci ne sont toutefois pas « l'alpha et l'oméga » de la prévention des inondations qui passe aussi par la sensibilisation, l'information et la pédagogie, ainsi que par les actions individuelles et leur accompagnement public.

SALON PREVIRISQ - TOURS OCTOBRE 2008



Association Française
des Établissements Publics Territoriaux de Bassin



De l'action individuelle à la protection collective du risque d'inondation.

Quel rôle pour le citoyen et pour les acteurs associatifs ?

Conférence du samedi 11 octobre de 9h à 13h

ESPACE PLÉNIÈRE

9h Discours introductifs

9h10 THÈME 1

Point de vue des acteurs associatifs

Le point de vue des inondés
Josette FAYS, Co-Présidente UNALCI
France inondations

Réapprendre à vivre avec les crues et faire "la part de l'eau"

Martin ARNOULT, WWF

Echanges avec la salle

9h 50 THÈME 2

De "bonnes pratiques" individuelles à développer

Comment bien vivre dans des zones fréquemment inondées ?

Nicole LENEVEZ, Conservatoire des rives de la Loire en Pays de la Loire

Comment sensibiliser et responsabiliser le citoyen ?

Le plan familial de mise en sécurité

Olivier HERRMANN

Le rôle des maisons de fleuve : vers une territorialisation de la prévention du risque

Jacky VIEUX, Directeur de la Maison du fleuve Rhône à Givors

Comment éduquer le citoyen ?

La démarche DICRIM Jeunes

Olivier SCHICK, PREVENTION 2000

Pédagogie auprès des scolaires sur les inondations

Marc FORET, Directeur EPTB Saône Doubs

10h40 Pause

11h THÈME 3

De "bonnes pratiques" collectives à développer

Comment réussir la mise en place d'ouvrages de protection sans susciter l'opposition des riverains ?

Concertation autour de la mise en place ralentissement dynamique.

Xavier CARON, Directeur adjoint technique EPTB Meuse

Quel rôle pour les agriculteurs dans la gestion des inondations ?

Jean-Marc FRAGNOUD, Association des Chambres d'agriculture Rhône Méditerranée

Comment réduire la vulnérabilité aux inondations de quartiers ?

Exemple de l'agglomération d'Orléans

Pierre PHILIPPE, EPTB Loire

Quel rôle pour les systèmes d'information ?

Exemple de l'observatoire du risque inondation dans le Gard (ORIG)

Floriane MORENA, ORIG

11h50 THÈME 4

Conditions nécessaire à la réussite de la prévention des inondations

Table ronde sur l'exemple concret du bassin versant de la Maine notamment avec la participation de :

Françoise MARCHAND, Vice Présidente de la région Pays de la Loire

Michel RIOUX, Président association inondés du Mans

12h30 THÈME 5

Plus d'espace pour le fleuve, plus de place pour la participation citoyenne ?

Exemple des Pays-Bas et comparaison des projets de l'Ooijpolder et du polder de l'Overdiep

Madelinde WINNUBST, Université Radboud de Nimègue (Pays-Bas)

12h50 Conclusion

Animation de la conférence par
Guy PUSTELNIK, Délégué général de l'Association française des EPTB

